



Déclaration liminaire de la FSU au CHSCTD du 22 novembre 2013

Cette déclaration est d'abord l'occasion de souhaiter la bienvenue au sein du CHSCTD à la nouvelle Directrice Académique.

Pour rappel, nous nous félicitons de l'installation du CHSCTD dès juin 2012, installation qui avait bénéficié du bon fonctionnement des CHS les années précédentes. Des moyens matériels et humains avaient été accordés et nous avons vu cela comme «des signes d'une prise au sérieux de la nécessité de l'amélioration des conditions de travail des personnels de l'Education Nationale». Le département pouvait se prévaloir d'une certaine avance en matière de prévention des risques professionnels.

Mais, aujourd'hui, force est de constater que les engagements pris ne sont pas respectés : non tenue d'un calendrier pourtant prévu et acté, pas de visites d'établissements à ce jour, aucun groupe de travail initié.

«Conformément à sa mission définie dans la loi du 24 janvier 1984, le CHSCT contribue à la promotion de la prévention des risques professionnels, il a en ce domaine une capacité de proposition en matière d'actions de la prévention....Par ailleurs, il coopère aux actions de prévention mises en place à destination des agents».

Ce retard est inquiétant à l'heure où les directives ministérielles réaffirment le rôle de l'employeur dans la prévention santé et sécurité au travail, au moment où le protocole d'accord-cadre relatif à la prévention des risques psycho-sociaux dans la fonction publique vient d'être signé et où l'amélioration de la QVT

(qualité de vie au travail) est plus que jamais réaffirmée avec des moyens supplémentaires en décharges accordés aux membres des CHSCT.

Aujourd'hui nous ne cessons de constater une dégradation des conditions de travail des personnels : des effectifs encore trop élevés malgré les postes créés cette année, des programmes trop chargés ou mal adaptés, une surcharge de travail à tous les niveaux, l'absence de formation continue, la réduction massive des AED, la réforme de l'enseignement technologique dans le second degré et des RASED de plus en plus inexistants dans le premier degré, le gel du point d'indice et l'inquiétude sur les projets à venir (rythmes scolaire, éducation prioritaire, nouveaux programmes...).

La souffrance au travail est une réalité et l'actualité de cette rentrée l'a tragiquement illustrée. Il ne saurait y avoir plus fidèle hommage à notre collègue de STI disparu que de veiller à prévenir d'autres tragédies semblables.

Si nous ne pouvons que saluer le travail et l'investissement de l'ISST, de la conseillère de prévention, du médecin de prévention et de l'ensemble des partenaires du CHSCTD, nous déplorons que le CHSCTD ne soit pas pris entièrement au sérieux et pleinement utilisé comme dispositif d'action pour agir sur les conditions de travail.

Nous espérons toutefois que la séance d'aujourd'hui permettra de rétablir un fonctionnement prenant plus sérieusement en compte le rôle et les missions du CHSCTD.

